



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 13 décembre 2023

Délibération n° 2023-205

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/12/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice.

Absents excusés : MM. SEGUINOT Stéphanie ayant donné pouvoir à Mme DIERS de LABARRE – DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à M. BESSIERE Jean-Pierre - PASLIN Audrey ayant donné pouvoir à Mm PROST Gwennaëlle - LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à M. BERNARD-BARTHE Pierre - VENANT Frédéric

Secrétaire de séance : Mme DIERS de LABARRE Nathalie.

Finances Locales – Subventions

Fonds de solidarité pour les populations civiles de Gaza

Madame le maire explique à l'assemblée que les collectivités sont sollicitées par Cités Unies France pour verser une aide financière dans le cadre des actions suivantes :

- soutien aux familles gazaouies travaillant pour l'institut français de Gaza et rapatriées en France
 - soutien aux infrastructures médicales sur place
- et sollicite son avis sur la suite à donner.

Le Conseil Municipal, DECIDE par 11 voix CONTRE de ne pas donner une suite favorable à l'appel de fonds de Cités Unies France.

Publication dématérialisée du **15 DEC. 2023**
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20231213-2023-205
Reçu le **14 DEC. 2023**

